

Centres bourgs

Programme national de revitalisation

Ham

(Somme)

Communauté de communes de l'Est de la Somme (42 communes)

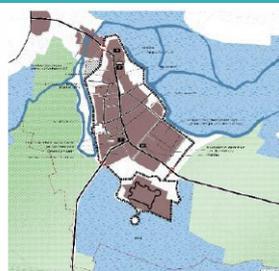
Le projet de revitalisation du bourg concerne les communes de Ham, Eppeville et Muille-Villette et vise une meilleure connexion du centre-bourg au cœur de nature des hardines, conjuguée à une requalification des espaces publics et à une amélioration de l'habitat.

Le projet «Ham à vivre» entend ainsi réenchanter l'habitant, le client et le touriste pour les attirer et les retenir demain dans un bourg attractif, plus urbain et plus apaisé qui rayonne à l'échelle du bassin de vie.

Avec le projet de revitalisation, Ham souhaite prendre sa place dans des projets fédérateurs du territoire, leviers pour le développement culturel et touristique :

- s'inscrire en 2019 au label Pays d'art et d'histoire du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur des Hauts-de-France,
- saisir l'opportunité de développement économique et touristique avec la réalisation puis l'exploitation du projet du canal Seine-Europe.

Mots clés : paysage, patrimoine, espaces publics, attractivité, tourisme



Le contexte communal et territorial

- Aux confins de l'Aisne et l'Oise, l'ancienne place forte de Ham bénéficie d'une identité territoriale caractéristique du cœur de la Picardie liée en particulier aux hardines, jardins maraîchers cultivés depuis le moyen-âge de part et d'autre de la Somme. Bâtis sur une langue de craie formant un méandre de marécages autour, les anciens remparts proposent un balcon sur les hardines ; ces jardins aux sols tourbeux et humides offrent un paysage ouvert de 32 hectares à proximité immédiate du centre-ville de Ham,
- Outre l'atout patrimonial, le bourg dispose d'un positionnement géographique privilégié à proximité d'axes de transports majeurs A29, A1, A26 et d'une desserte par la gare,
- Avec 4 717 habitants, Ham, ville centre de la communauté de communes de l'Est de la Somme (20 570 habitants) s'inscrit dans le Pays Santerre Haute-Somme (66 818 habitants).



Source : Communauté de communes de l'Est de la Somme



Mai 2018



Grégory LABILLE, Maire de Ham

« Ham, située au cœur de la Picardie, bénéficie d'atouts qu'il convient de mettre en valeur dans les domaines économique, culturel, touristique, pour une ville attractive, où il fait bon vivre, où les habitants sont fiers d'être hamois. »

Source : site internet de la ville de Ham

Penser la revitalisation du centre-bourg par le génie du lieu

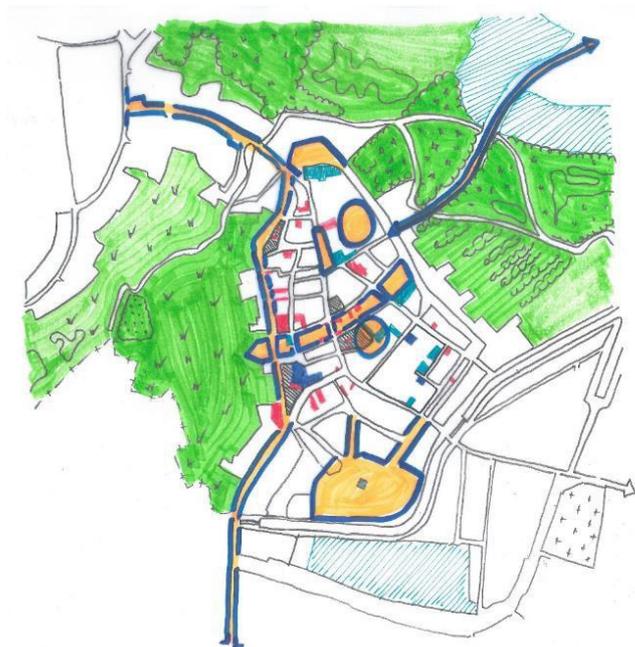
Pour retrouver l'attractivité globale du bourg de Ham, les défis à relever sont nombreux :

- concrétiser la trame verte, bleue et viaire du projet de territoire,
- promouvoir une gestion écologique des cœurs de nature,
- reconnaître la place de l'eau et du patrimoine,
- redessiner des liens productifs entre territoire et bourg.

En rendant de nombreux services, la prise en compte du génie du lieu de Ham répond aux attentes de l'habitant comme du citoyen avec :

- l'adaptation au changement climatique, l'amélioration énergétique,
- la réduction des pollutions, la maîtrise du ruissellement,
- le maintien de la diversité biologique,
- la création de liens sociaux et d'aménités.

Il en va de la qualité de vie des Hamois, comme de l'attractivité du territoire et de sa valorisation touristique en Picardie et au-delà.



Des liaisons douces entre bourg et hardines

En contrebas des remparts et le long de la rivière, l'ensemble des jardins vivriers forme une ceinture végétale, entre la ville et la Somme, faisant de Ham un village archipel.

Ces hardines représentent aujourd'hui un nouvel enjeu économique et environnemental en participant au rétablissement des circuits courts et à la mise en valeur de la nature en ville. Pour initier le processus, la ville, avec l'appui de l'association des Hardines, s'en est saisie en créant des ateliers pédagogiques avec les écoles.

Une trame bâtie porteuse d'urbanité

Les destructions de la première guerre mondiale ont engendré l'émergence d'une architecture singulière de la reconstruction respectueuse de la trame médiévale du bourg.

La préservation de cette structure de qualité, mise en exergue dans l'étude remarquable de l'école de Chaillot commandée par la ville, représente un autre atout porteur d'une nouvelle urbanité et de nouveaux modes d'habiter. Le CAUE de la Somme, partenaire de la ville, l'a aussi illustrée à partir du plan de maillage de liaisons douces entre cœur de ville et hardines (ci-contre) et par les séquences de rues (ci-dessous). La mise en valeur de ce bâti ancien pour réhabiliter le centre-bourg, passe par les volets incitatif (OPAH) et coercitif (RHI/THIRORI) d'amélioration de l'habitat, ainsi que par un dispositif de ravalement de façade.



La séquence de la rue Salvador Allende correspond à l'ancien faubourg du St Sulpice enjambe la rivière.

La séquence plus étroite de la rue Notre Dame correspond à l'emprise de l'ancienne église abbatiale.

La séquence plus ouverte de la rue du Général de Foy intègre l'édifice monumental de l'hôtel de ville et la place où se tenait l'ancien marché.

La séquence de la rue du Général Leclercq accueille les commerces du centre-bourg en rez-de-chaussée d'immeubles ainsi que des résidences remarquables datant de la reconstruction d'entre-deux guerres. Le pont marque la fin de la séquence sur le canal aux berges arborées.

La revitalisation économique du centre-bourg en marche : «Ham à vivre»

ZOOM sur l'attractivité de Ham retrouvée

Pour réactiver l'attractivité du cœur de bourg, la ville de Ham compte sur ses atouts comme la densité des commerces alimentaires, la proximité d'axes de transports majeurs, la présence de la gare.

Elle entend jouer aussi de toutes les opportunités liées à la valorisation du patrimoine bâti et paysager, à la synergie possible entre tourisme et commerce.

Améliorer l'offre commerciale

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme s'est associée avec la ville de Ham et la Fédération des Boutiques à l'essai pour mettre en place une action de commerce-test dans un local inoccupé du centre-ville (rue du Général Foy, durant six mois, renouvelable une fois). Les candidats bénéficient d'un accompagnement grâce aux partenaires mobilisés pour l'opération (collectivités, privés, banque et assureur).

Dans le cadre de l'opération FISAC, les collectivités apportent un soutien à l'amélioration et la création de l'offre commerciale. L'inscription d'un linéaire commercial au PLU, auquel s'ajoutera une charte commerciale, devrait renforcer cette dynamique.

Accueillir un atelier de couture haut de gamme

Le nouveau centre de formation d'excellence aux métiers de la haute couture, installé fin 2017 rue de Noyon, vise la formation des demandeurs d'emploi aux métiers du textile.

Jean-Luc François, couturier de renom passé par les ateliers des plus grands (Yves Saint-Laurent et Christian Dior) décide de transmettre son savoir-faire après avoir lancé ses propres collections et choisit la ville de Ham, dans une région profondément marquée par son héritage textile.

Pendant trois jours en 2018, sont organisées les journées européennes des métiers d'art.

Pour le créateur, l'atelier de production pourrait accueillir 30 personnes en 2020.



Source : Communauté de communes de l'Est de la Somme

Le projet en dates

2014 : Ville de Ham (et communauté de communes du Pays Hamois) lauréate du programme national de revitalisation des centres-bourgs

2015 : Recrutement du chef de projet, paysagiste

Étude pré-opérationnelle à la revitalisation du centre-bourg de Ham

2016 : Étude stratégique pour la revitalisation du pôle de Ham (Cibles et stratégies)

Étude patrimoniale de Ham et son territoire (Clément Rigot et Riccardo Vanigli, École de Chaillot)

Étude paysagère des Hardines (Cyril Pruvost, École de Paysage d'Angers)

Atelier régional Revitalisation des centres-bourgs

Signature de la convention pour 6 ans, entre l'Etat représenté par le Préfet de département et délégué de l'Anah, les villes de Ham, Eppeville et Muille-Villette, la CCES ainsi que le Département de la Somme.

2017 : Fusion des communautés de communes du Pays Hamois et du Pays Neslois

Installation de l'atelier haute couture

Lancement d'une boutique à l'essai

Avenant à la convention de revitalisation pour augmenter les objectifs et l'étendre au nouveau territoire

2018 : Présentation du projet d'espaces publics centraux aux habitants

2019 : Inscription au label Pays d'art et d'histoire du Pays Santerre Haute-Somme

Pour en savoir + :

Nicolas Grimaux, chef de projet de revitalisation centre-bourg

nicolas.grimaux@estdelasomme.fr

Louis Redaud, DDTM Somme

louis.redaud@somme.gouv.fr

Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs

Les fiches sont disponibles sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>



Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

